

Pa'Had DAVID

Vayikra



Publié par les institutions "Mikdash LéDavid" Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi 'Haim Pinto zatsal

« Si quelqu'un d'entre vous veut offrir au Seigneur une offrande de bétail, c'est avec du gros ou du petit bétail que vous offrirez votre sacrifice. » (Vayikra 1, 2)

Il y a lieu de s'interroger sur la raison de l'ordre donné aux enfants d'Israël d'apporter à l'Éternel des sacrifices provenant du gros ou du menu bétail, mâle ou femelle. N'aurait-il pas été suffisant que l'homme se repente et se rapproche ainsi de nouveau du Créateur ? Pourquoi devait-il, en plus, offrir un sacrifice ?

Le Ramban explique (Vayikra 1, 9) que quand un pécheur apportait un animal pour que le Cohen le sacrifie, asperge son sang sur l'autel, puis brûle ses intestins et ses reins, il réalisait que, normalement, il aurait lui-même dû subir tout cela. Mais, le Saint béni soit-Il, dans Sa grande bonté, lui avait permis d'apporter un animal à sa place, en guise d'expiation de ses péchés. En observant les différentes étapes du sacrifice, l'homme prenait conscience de ceux-ci et se repentait sincèrement.

Par ailleurs, il est connu que le bétail se caractérise par son abnégation, au point qu'il est heureux de se laisser sacrifier sur l'autel pour l'Éternel.

Nos Sages racontent, à cet égard, l'histoire d'un taureau qu'on tirait de force vers l'autel et qui refusait d'avancer. Il continua à s'entêter jusqu'à ce qu'un Juif pauvre vint lui proposer un bouquet de feuilles vertes. L'animal, pressé de manger, meugla et sauta, laissant tomber une aiguille de sa bouche. Suite à cela, il accepta soudain de se laisser tirer vers l'autel. Tous comprirent alors son refus de départ : il craignait d'être impropre au sacrifice, à cause de l'épingle qui s'était logée dans sa bouche. Quoi de plus incroyable !

Les bêtes sont heureuses d'être offertes en sacrifice à D.ieu. Bien qu'elles ne soient pas dotées d'une âme, étincelle divine, elles aspirent à se plier à la volonté du Très-Haut.

De fait, tout homme devrait tirer leçon du dévouement des animaux et chercher à satisfaire le

maskil
LÉDAVID

Le but des sacrifices, mener l'homme à un repentir sincère



Créateur. Malheureusement, au lieu de cela, nous avons tendance à être imbus de nous-mêmes et sommes bien loin de nous conduire avec modestie et abnégation.

C'est pourquoi l'Éternel nous a ordonné de Lui apporter des animaux en sacrifice, car ceux-ci ne cherchent pas à modifier leur essence, mais, au contraire, la reconnaissent. Par ailleurs, ils reconnaissent également

leur Maître, ne se révoltent pas contre Lui et sont toujours heureux de Le contenter. À l'inverse, les hommes, plus rusés, se rebellent. L'animal sacrifié apportait donc l'expiation à l'homme, en lui enseignant à reconnaître, lui aussi, son Créateur et à se plier à Sa volonté d'un cœur entier et avec joie. Cela étant, pour quelle raison la Torah a-t-elle demandé d'apporter comme sacrifice tantôt des animaux mâles, tantôt femelles ? Car certains péchés sont perpétrés par les hommes, d'autres par les femmes ; aussi, afin de les réparer tous, il fallait offrir des animaux provenant des deux genres.

L'homme se demandera s'il lui est arrivé de transgresser des *mitsvot* auxquelles il était astreint, se considérant comme une femme exempte des *mitsvot* positives limitées dans le temps. Les animaux femelles constitueront, pour lui, un rappel à l'ordre dans ce domaine. Quant à la femme, elle réfléchira si elle a transgressé des commandements ne faisant pas partie de cette catégorie et s'appliquant donc également à elle. Les sacrifices d'animaux mâles lui rappelleront son devoir de se corriger.

De nos jours, en l'absence du Temple pour apporter des sacrifices afin d'expié nos péchés, nous avons la possibilité d'étudier la Torah, l'étude étant considérée comme un sacrifice, comme l'enseignent nos Sages selon lesquels quiconque étudie la Torah est considéré comme avoir offert un holocauste, une offrande, un sacrifice expiatoire ou une offrande délictive (*Mena'hot* 110a). De cette manière, nous apportons une expiation à nos péchés desquels nous nous purifions.

9 Adar II 5782
12 mars 2022

1230

HORAIRES
DE CHABBAT

Chabbat Zakhor

	Jérusalem	Tel-Aviv	Haïfa	Beer-Chéva
Allumage des bougies	5:08	5:24	5:16	5:29
Clôture du Chabbat	6:21	6:23	6:22	6:23
Rabbénou Tam	7:01	6:58	6:59	7:01



Hilloulot

Le 9 Adar, Rabbi David Ganish,
l'un des Sages de Libye

Le 9 Adar, Rabbi Yossef Dover Yaffé,
président du Tribunal rabbinique de Tel-Aviv

Le 10 Adar, Rabbi Yi'hia Adhan

Le 10 Adar, Rabbi Alexander Moché Lapidot,
auteur du *Avné Zikhron*

Le 11 Adar, Rabbi Avraham Abou'hatséra

Le 11 Adar, Rabbi Chmouel Sterson,
le Rachach

Le 12 Adar, Rabbi Its'hak Tsrer

Le 12 Adar, Rabbi Moché Pardo

Le 13 Adar, Rabbi Moché Feinstein,
auteur du *Igrot Moché*

Le 13 Adar, Rabbi Messaod Hatchouel,
président du Tribunal rabbinique de Tibériade

Le 14 Adar, Rabbi Chem Tov Benoualid

Le 14 Adar, Rabbi Hillel Cohen,
Roch Yéchiva de Knesset Bné Hagola

Le 15 Adar, Rabbi Its'hak Aboulafia,
auteur du responsa *Pné Its'hak*

Le 15 Adar, Rabbi Tsvi Hirsch Keidnover,
auteur du *Kav Hayachar*



PAROLES DE TSADIKIM



Perles de Torah sur la paracha
entendues à la table de nos Maîtres

Le bonheur de l'homme humble

La *paracha* des sacrifices insiste sur l'ordre d'apporter à D.ieu « une offrande de bétail, avec du gros ou du petit bétail », soulignant ainsi le devoir de l'homme de se considérer comme cet animal sacrifié et de ressentir « Malheur à moi ! Comment ai-je pu irriter mon Créateur ? »

Car la finalité du sacrifice est de mener l'homme à l'humilité et, par ce biais, de lui permettre de se rapprocher de l'Éternel, qui ne réside que sur l'individu humble – de même qu'Il se révéla sur la plus modeste des montagnes, le mont Sinaï.

L'humilité est primordiale dans tout domaine, mais, dans l'étude de la Torah, elle est indispensable. La Torah fuit les cœurs hautains et, pour la mériter, il faut donc se rabaisser.

« Combien les humbles sont-ils chers au Saint béni soit-Il ! s'écria Rabbi Yéhochoua ben Lévi. À l'époque du Temple, celui qui apportait un holocauste recevait la récompense correspondante à ce type de sacrifice. De même concernant celui qui apportait une offrande. Mais, l'homme à l'esprit humble est considéré comme avoir offert l'ensemble des sacrifices, comme il est dit : “Les sacrifices à D.ieu, c'est un esprit contrit.” (*Téhilim* 51, 19) De plus, sa prière n'est pas rejetée, comme le souligne la suite du verset : “Un cœur brisé et abattu, ô D.ieu, Tu ne le dédaignes point.” » La prière de l'humble est chère au Très-Haut, qui l'agrée.

Rabbénou Bé'hayé écrit : « “Si quelqu'un de vous veut offrir une offrande” : l'homme doit s'offrir lui-même, se sacrifier pour être digne de devenir un sacrifice à l'Éternel. » Puis, s'étendant sur la vertu de l'humilité, finalité du sacrifice, il poursuit : « L'homme doit être timide et patient, respecter les gens et dire du bien à leur sujet, entendre son blâme en gardant le silence. » Il rapporte ensuite les propos du roi Chlomo : « Fruits de l'humilité : crainte de D.ieu, richesse, honneur et vie ! » (*Michlé* 22, 4) L'humilité gratifie l'homme de ces quatre atouts.

L'humilité, trait de caractère, peut conduire à un acquis spirituel, la crainte du Ciel, ainsi qu'à la richesse, qui se réfère ici au bonheur, dans l'esprit de la Michna (*Avot* 4, 1) : « Qui est riche ? Celui qui est heureux de son sort. »

Un homme humble est toujours heureux. Lorsqu'on s'enquiert de son bien-être, il répond invariablement : « Je vais bien, grâce à D.ieu. » À l'inverse, l'arrogant ressent toujours qu'il lui manque quelque chose. Rav Réouven Elbaz *chelita* raconte que, lors d'un séjour à l'étranger, un homme lui demanda, après la prière du matin, de le bénir pour qu'il ait cent millions de dollars. Plus tard, il apprit que ce dernier en possédait déjà cinquante millions. Apparemment, cela n'était pas suffisant à ses yeux...

Celui qui ne se contente pas de ce que l'Éternel lui donne ne cessera de ressentir un manque et de vouloir le double de ce qu'il détient. Seul l'homme humble n'est pas rongé par ce sentiment et mène une vie heureuse, comme l'affirme Rabbénou Bé'hayé : « Celui qui aspire au luxe se souciera de ne pas s'être enrichi comme il l'espérait et mènera une existence douloureuse, affligé de ne pas avoir mis la main sur tout ce qu'il désirait, souci qui raccourcira sa vie. Par contre, celui qui se réjouit de son sort mènera une vie sereine, dégagée de tout souci. »

GUIDÉS PAR LA Émouna

Étincelles de émouna et de bita'hon
consignées par le Gaon et Tsadik Rabbi
David 'Hanania Pinto *chelita*

Heureux de ne pas être non-Juif

Lors d'un de mes voyages en train, mon accompagnateur et moi-même étions assis en face d'un père et de deux enfants non-Juifs. Durant le voyage, ces derniers se mirent à parler très grossièrement, tandis que leur père participait à leur conversation, de laquelle il semblait prendre plaisir.

Au départ, les autres passagers du compartiment furent choqués par leur vulgarité, mais, au fur et à mesure, cela les amusa et ils s'y joignirent en riant.

Par contre, mon accompagnateur et moi-même en souffrîmes beaucoup durant les deux heures du voyage. Nous n'étions rien en mesure de faire, car il n'y avait pas d'autre place vacante. Nous nous efforçâmes de boucher nos oreilles pour ne pas entendre leurs paroles impures. Pendant tout ce temps, je ne cessais de m'affliger à la pensée qu'au lieu de pouvoir exploiter ces deux heures pour étudier tranquillement la Torah, je devais supporter ce terrible supplice.

En ces instants, je pensais : « C'est le moment opportun pour réciter [en omettant le Nom divin] la bénédiction “Qui ne m'as pas créé non-Juif” et, demain, quand je la prononcerai dans la prière, je pourrai le faire avec une ferveur redoublée, pleinement conscient de la différence entre un Juif et un non-Juif. »

Alors que ce père encourageait ses enfants à parler grossièrement, le père juif, au contraire, éduque les siens à préserver leur bouche et leurs yeux de toute vulgarité, à les éloigner de tout propos ou aliment interdits et à se vouer à l'étude de la Torah. C'est pourquoi, chaque matin, nous remercions l'Éternel de ne pas nous avoir créés non-Juifs.



DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude de notre
Maître le Gaon et Tsadik Rabbi
David 'Hanania Pinto chelita

La supériorité de la Torah sur les sacrifices

« L'Éternel appela Moché et lui parla, de la Tente d'assignation, en ces termes. » (*Vayikra* 1, 1)

C'est ainsi que s'ouvre le livre de Vayikra, qui traite tout d'abord des sacrifices. D'après nos Sages, il est préférable que les jeunes enfants débutent l'étude de la Torah par ce livre. Le terme *vayikra*, qui renvoie à la lecture, y fait allusion. En d'autres termes, la Torah peut être étudiée, à un premier niveau, en étant lue, sa lecture ayant le même pouvoir expiatoire que les sacrifices, comme il est écrit : « Tel est le rite relatif à l'holocauste, à l'oblation (...). »

Le Talmud rapporte (*Roch Hachana* 18a) qu'une famille de Jérusalem voyait tous ses enfants mourir à l'âge de dix-huit ans. Les parents le racontèrent à Raban Yo'hanan ben Zakaï, qui leur dit qu'ils descendaient peut-être d'Eli, au sujet duquel ce décret avait été prononcé, comme il est dit : « En voyant tout espoir de ta race s'éteindre à l'âge d'homme. » (*Chmouel* I 2, 33). Aussi leur suggéra-t-il de se vouer à l'étude de la Torah. Ils suivirent ce conseil et vécurent normalement. On les surnomma « famille de Raban Yo'hanan ».

Il en ressort que la Torah expie encore davantage que les sacrifices. S'il en est ainsi, quelle est donc la nécessité de ceux-ci ? Celui qui commettait un péché pouvait étudier la Torah et y trouver l'expiation, outre tous les remèdes apportés par la Torah.

En réalité, c'est ainsi que cela aurait dû être. Mais, du fait que les enfants d'Israël péchèrent en construisant le veau d'or, ils durent trouver l'expiation précisément par l'apport de sacrifices, la réparation opérée par le repentir devant correspondre au péché. Ce péché fut perpétré après le don de la Torah et, au lieu de renforcer leur sainteté et d'inviter ainsi la Présence divine à résider parmi eux, ils la chassèrent.

C'est pourquoi leur réparation fut d'apporter des sacrifices, c'est-à-dire de se sacrifier eux-mêmes, comme le suggère le verset « Si quelqu'un de vous veut offrir une offrande ». Celui qui apportait un sacrifice avait le sentiment de s'offrir lui-même à l'Éternel, comme le développe le Ramban.

Ensuite, lorsque le Temple fut détruit, nous revinrent au remède initial, la Torah, sans laquelle on ne pourrait se voir absous, à Dieu ne plaise.

Concluons en rappelant cette remarque de nos Sages (*Soucca* 53a) qui soulignent qu'il vaut mieux, pour l'homme, ne pas fauter plutôt que de fauter et de se repentir. Car on ne peut comparer un vêtement neuf à un vêtement qui a été lavé après s'être sali qui, bien que propre, n'est plus neuf. Gardons bien cette réalité à l'esprit et tirons-en leçon.

LA CHÉMITA



Les peaux de bananes provenant du « *otsar beit din* » sont dotées de la sainteté des produits de la septième année, parce que, consommables par des animaux, elles sont considérées comme une partie du fruit. Par contre, des peaux ne pouvant être consommées par des animaux ont le même statut que du bois et n'ont aucune sainteté. Cependant, des épluchures non destinées à l'alimentation des animaux mais qui leur sont parfois données sont considérées comme une partie du fruit et investies de sa sainteté.

Concernant les pelures d'oranges, il existe plusieurs opinions. D'après certains, il faut leur appliquer les lois relatives à la sainteté des produits de la *chémita*, du fait qu'on a l'habitude de les donner à manger aux animaux et que, en outre, certaines personnes les consomment en les faisant frire ou en les cuisant avec du sucre ou du miel. Selon d'autres, elles ne sont pas dotées de sainteté et telle est la loi. Celui qui se montre strict et respecte leur sainteté en les plaçant dans un sachet séparé pour les jeter à la poubelle verra la bénédiction.

Les pépins d'*étroguim*, de raisins, de nèfles, de caroubes, d'oranges, de pommes et les noyaux de dattes sèches et d'abricots sont amers et non consommables ; aussi, ils ne sont pas dotés de sainteté. Il est donc permis de les jeter directement à la poubelle. Même les noyaux de dattes fraîches et les pépins de pommes, de poires et de caroubes fraîches n'ont pas de sainteté, car on a l'intention de les jeter et ils ne sont pas du tout destinés à la consommation.

Il y a lieu de se montrer plus strict pour les pépins de pastèque, en leur appliquant les lois de sainteté des produits de la septième année (après avoir vérifié que la pastèque n'est pas interdite à titre de *séfi'hin*).

Les noyaux de fruits sur lesquels il reste un peu de fruit, comme ceux de prunes, d'abricots, de dattes fraîches, d'olives ou les graines de caroubes sont sujets à une controverse. Certains décisionnaires affirment qu'ils sont sujets à l'interdit de gaspillage, parce qu'ils comportent une partie consommable, et qu'il convient donc de les emballer dans du papier ou dans un sachet avant de les jeter à la poubelle. D'autres soutiennent que du fait qu'ils sont généralement destinés à être jetés, ils ne sont pas dotés de sainteté et il est permis de les mettre normalement à la poubelle. La loi suit cet avis. A fortiori, on peut se montrer permissif lorsqu'il ne reste qu'un peu d'humidité du fruit autour du noyau.

Même ceux qui se montrent plus stricts et suivent la première opinion concernant les restes de fruit attachés aux noyaux ou les peaux de fruit, s'ils se trouvent dans un lieu public, ils peuvent se contenter de mettre ces noyaux ou ces épluchures dans un sachet et de les jeter ainsi à la poubelle, sans attendre qu'ils pourrissent.

Les denrées consommables pour l'homme et généralement utilisées en tant que colorants peuvent l'être dans ce but pour les besoins de ce dernier, mais pas pour ceux de l'animal, même pour confectionner une nourriture pour animaux. Car la sainteté des produits de la *chémita* ne s'appliquerait pas sur ces denrées colorées pour animaux et leur confection reviendrait donc à abolir la sainteté des produits d'origine.



en souvenir du juste

**Rabbi 'Haïm
Yossef David
Azoulay,
le 'Hida**

La brillante personnalité du Gaon Rabbi 'Haïm Yossef David Azoulay *zatsal*, aux multiples facettes impressionnantes, fut et demeura un modèle de perfection. Il concentrait en lui toutes les heureuses facultés que l'Éternel alloue à Ses créatures. Doté d'une mémoire hors pair, il possédait également une clarté d'esprit exceptionnelle, qui lui permettait de juger et de trancher. Par ailleurs, il avait une remarquable finesse d'analyse, un esprit de synthèse, à l'écrit comme à l'oral, et une sagesse de vie. Toutes ces qualités étaient couronnées par une grande humilité, vertu dont il souligne lui-même la prépondérance dans son ouvrage *Yossef Téhilot* : « L'essentiel est d'avoir une humilité véritable et désintéressée, de connaître sa piètre valeur et, parallèlement, son devoir de servir D.ieu. Le cas échéant, on mérite toutes les autres vertus. »

La conception et la naissance du 'Hida, entre les murailles de la vieille Jérusalem, furent entourées de sainteté. Son père, Rabbi Its'hak Zé'haria, était considéré comme l'un des sept grands Sages de la ville sainte, tandis que sa mère, la Rabbanite Sarah, était une descendante du célèbre Baal Hassama.

Il naquit prématurément et presque sans

vie, au point que les sages-femmes faillirent baisser les bras à son sujet. Mais, sa grand-mère rapprocha son corps d'elle et l'enveloppa dans une couverture pour le garder au chaud, méthode qui, grâce à D.ieu, s'avéra efficace, puisque l'enfant survécut.

Dès sa plus tendre enfance, l'esprit divin se mit à battre en lui ; il reconnut son Créateur et se soumit au joug de la Torah avec une remarquable assiduité. Il appliqua à la lettre l'injonction de nos Sages : « Telle est la voie de la Torah : tu mangeras du pain avec du sel, boiras de l'eau au compte-gouttes et coucheras sur le sol ; tu mèneras une vie de souffrances et peineras dans l'étude de la Torah. »

Sa plume prolifique, qu'il saisit dès sa jeunesse, ne quitta pas ses mains jusqu'à son dernier jour. Il rédigea plus de cent ouvrages de qualité et riches en contenu sur l'ensemble des domaines de la Torah. À travers ses œuvres, se lisent ses qualités de prédicateur et de commentateur, de juge et de kabbaliste, de Maître de la morale et d'érudit. À toute occasion, de jour comme de nuit, sur mer ou sur terre, dans les périodes joyeuses comme les plus difficiles et même au pic de la maladie, il ne se séparait pas de sa plume.

C'est ainsi, par exemple, qu'il écrivit ses *'hidouchim* sur les lois du traité Sota du Rambam pendant une période de quarantaine, due à une épidémie. Lors d'une autre période de confinement de quarante jours en Italie, consécutive à son retour de Tunis – conformément aux lois en vigueur dans ce pays pour quiconque revenait d'un voyage en provenance de l'Orient –, il composa son livre *Chem Hagdolim*, comprenant les noms des Sages, classés selon l'ordre alphabétique, leurs années de vie et les grandes lignes de leur biographie. Dans le deuxième tome, il répertoria les titres des ouvrages des Richonim et des A'haronim, également classés selon l'ordre alphabétique.

Lorsque lui parvint la rumeur que le célèbre Rabbi 'Haïm ben Attar – que son mérite nous protège –, auteur du *Or Ha'haïm*, allait arriver à Jérusalem avec quelques élèves pour s'y installer et fonder une *Yéchiva*, il décida aussitôt de rester aux côtés de ce grand Maître durant toute cette période, pendant laquelle il puisa dans ses trésors de sagesse et de sainteté, desquels il s'imprégna. Dans ses ouvrages, le 'Hida mentionne souvent des interprétations ou verdicts entendus de ce dernier, ainsi que des anecdotes desquelles il fut témoin dans son *beit hamidrach*.

Ses nombreux livres, publiés les uns après les autres avec une merveilleuse fréquence, eurent un puissant écho dans l'ensemble du monde de la Torah – Israël, Turquie, Afrique du Nord, Égypte, Pologne et Allemagne. Dans la plupart des communautés orientales, ses ouvrages furent accueillis avec un grand enthousiasme et ses arrêts considérés comme incontestables. Dans son responsa *Yabia Omer* (I, *Yoré Déa* 13), Maran le Rachal *zatsal* rapporte les propos de Rabbi Abdala Some'h *zatsal* – président des Rabbanim de Babylone – selon lesquels les sépharades accordent la même autorité aux directives du 'Hida qu'à celles de Maran. Les kabbalistes ont souligné que « depuis Yossef [Rav Yossef Karo] jusqu'à Yossef [le 'Hida], nul ne se leva à la hauteur de Yossef ».

Le 11 Adar 5566, le soir de Chabbat Zakhor, il rendit son âme pure au Créateur, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Tout au long de son existence, le 'Hida composa soixante-huit séries d'ouvrages, comme la valeur numérique de son prénom 'Haïm. La plupart d'entre eux furent édités, à l'exception de trois, *Or Haganouz*, *Héelem Davar* et *'Hadré Bétèn*. Le Rav Meïr Mazouz a affirmé, au nom de son père, que les titres qu'il leur donna expliquent qu'ils restèrent à l'état de manuscrit : la lumière fut mise de côté, la chose resta cachée et ces livres demeurèrent au plus profond des entrailles.

**Désirez-vous donner du mérite au grand nombre
en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire
Pa'had David dans votre quartier ?**

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui,
à l'adresse : mld@hpinto.org.il

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

**Pour recevoir quotidiennement
des paroles de Torah**

prononcées par notre Maître,

l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita,

envoyez-nous un message

Anglais +16467853001 • Français +972587929003

Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103



« Goûtez et voyez que l'éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme revivra !